

AVA LANCE « AVANTAGES CORPORATE »

UN CONTRAT A LA CARTE POUR REPONDRE AUX NOUVEAUX BESOINS DES ENTREPRISES

Depuis 1981, AVA Assurances accompagne entreprises et particuliers avec des solutions d'assurance-voyage innovantes et sur mesure.

À l'occasion des Journées du Courtage, les 16 et 17 septembre à Paris, AVA présentera aux courtiers, son nouveau contrat AVAntages Corporate, conçu pour offrir une couverture annuelle optimale aux collaborateurs d'entreprise, qu'ils voyagent pour raison professionnelle ou personnelle, partout dans le monde.

Aujourd'hui, en cas d'accident ou de maladie à l'étranger, les collaborateurs peuvent être partiellement couverts :

- Par un contrat Déplacements Professionnels si l'entreprise en a souscrit un, couvrant uniquement les missions pour le compte de l'entreprise,
- Par la mutuelle d'entreprise, pour les voyages privés en Europe, limitée à la prise en charge des frais médicaux, en complément de la Sécurité Sociale.

AVAntages Corporate propose une solution globale aux entreprises souhaitant protéger leurs collaborateurs 24h/24 et 7j/7, quel que soit le type de déplacement.

« Au-delà de la sécurité offerte aux salariés, ce contrat permet à l'entreprise de réduire l'impact d'un accident ou d'une maladie, tout en affirmant une attitude bienveillante et responsable envers ses équipes » indique Vincent Cordier, Directeur Général d'AVA.

Avec AVAntages Corporate, les entreprises renforcent leur marque employeur et leur capacité à fidéliser et attirer de nouveaux talents.

Pour accompagner cette nouveauté, le site ava.fr fera également peau neuve en octobre, avec un parcours utilisateur plus fluide et plus complet, offrant un accès simplifié aux informations, aux garanties et à la souscription en ligne.

QUI SOMMES NOUS ?

AVA, courtier spécialiste de l'assurance voyage et l'expatriation, propose des packages d'assurance adaptés à tous types de voyageurs : touristes, étudiants ou professionnels.

Composée d'une dizaine de collaborateurs, AVA est une entreprise familiale et indépendante qui bénéficie d'une délégation complète de ses partenaires assureurs, pour une gestion intégrée et simplifiée de la vie du contrat.

Bien s'assurer pour mieux voyager

CONTACTS

COMMERCIAL

Alexandre Cordier – Directeur commercial
alexandre.cordier@ava.fr
06.65.88.50.06

PRESSE

Loubna Belmir – Pôle communication
Loubna.belmir@ava.fr
01.53.20.44.21